

LE BUDGET PUBLIC,...le moins d'ETAT, décentralisation le plus ETAT !!!



De toujours, notre **Union départementale FO 94** est attachée à la proximité, proximité syndicale avec les structures départementales ud, sections, syndicats, proximité des services publics en direction des usagers, assurés sociaux...

Aujourd'hui après la décentralisation de 1982 avec **G. Defferre**, le même ETAT au nom d'une certaine reprise du pouvoir mais surtout d'un désengagement financier (dérive 2008/2009 déficit de 140 milliards, plus proche de 8%) fait supporter sa politique économique et sociale comme ses charges à d'autres, sans juste contrepartie financière !

Le transfert des missions et compétences avait déjà fait supporter aux collectivités locales, la mutation des **TOS** de l'éducation nationale aux départements et régions, après le **RMI** puis le **RSA**, sans occulter l'importance de l'action sociale des départements.

En 2009, la majorité des collectivités a été contrainte d'augmenter les taux des taxes locales (+0.7% pour les régions, +6.2% pour les départements, et +3.8% pour les communes et intercommunalités),

Aujourd'hui afin de redonner compétitivité et souplesse aux entreprises, la taxe professionnelle est sacrifiée soit pour le **Val de Marne** 172.55 millions d'euros en 2008 (38.1% des ressources de la fiscalité directe), et près de 200 millions attendus en 2009.

Cette baisse de ressources sans contrepartie pérenne et stable dans le temps (excepté 2010), aura une conséquence importante sur la capacité du conseil général à investir et à favoriser l'emploi, après le bouclier fiscal, l'Etat offre de nouveaux cadeaux aux employeurs (MEDET, CGPME, ..)

En bout de course de façon à garantir les missions départementales, le département est contraint de faire supporter ce désengagement aux ménages, aux salariés qui subiront inévitablement une augmentation de prélèvements (taxes, impôts locaux...).

Même pratique avec la politique du logement social, où la cagnotte du 1% logement (4 milliards) constitue un levier important de faire supporter les choix et le désengagement de l'Etat en matière de logement social, (loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre les exclusions / **loi MOLLE** dite **BOUTIN**), aussi son désengagement à l'**ANRU** (Agence Nationale pour la rénovation Urbaine) et l'**ANAH** (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) sera compensé de la participation accrue du 1% logement dont ses ressources et potentiels d'engagements seront affaiblis d'autant.

Au passage la **loi MOLLE** a redéfini les seuils d'accès au logement social (abaissement des plafonds de ressources.), renforcé le supplément de loyer de solidarité (sls), mais ne répond pas au maintien dans les lieux des locataires âgés et des retards de loyers ...

Aujourd'hui, le projet de réforme des collectivités locales attaque de front l'échelon républicain comme les missions et ressources des communes, départements et régions.

Le GRAND PARIS (création d'une société, affaiblissement du **STIF**, préemption aux abords des gares..) prive les départements d'un pouvoir délibératif et gestionnaire. **Le GRAND PARIS** se focalise sur les transports et son Grand Huit afin de donner force à des pôles d'excellence sans redonner une dynamique économique à toute la région parisienne, certains lieux et plateaux géographiques des centres d'affaire (Saclay, Roissy,...) seraient alors privilégiés alors que la petite banlieue se meurt faute d'infrastructures de communication adaptées (transports publics **RATP/SNCF**, liaisons transversales et rocade, réseau routier saturé, ...).

Ce projet de loi " **Grand Paris** " répond plus à des affrontements politiques (droite/gauche) et à des enjeux de pouvoir (Etat /Région) qu'aux préoccupations et difficultés concrètes des salariés franciliens.

Ce projet exclut d'autant l'accès et le coût des transports ainsi que la problématique du logement et qui ne précise aucune ambition concernant l'emploi.

Aussi **FORCE OUVRIERE 94** exige des réponses aux véritables problèmes des salariés en Ile-de-France : une vraie prime de transport pour tous et revalorisée, une politique ambitieuse de logement (constructions, accès, aides,...), des services publics de proximité avec les moyens d'agir, des aménagements et des mesures génératrices d'emplois, à tous les niveaux de qualifications, ...

Marc BONNET
Secrétaire général (24 novembre 2009)